



ATELIER M7 : Initier la participation en territoires ruraux ... ou comment rendre habitants et élus acteurs de leur cadre de vie par des outils de diagnostic partagés préalables au projet.

Titre de l'intervention du CAUE 64 : **Initier la participation en territoires ruraux**

Thème(s) - Mots clés : Concertation, diagnostic par les habitants, plan guide, urbanisme transitoire, revitalisation

Nature de l'action : Accompagnement d'une commune avec démarche de concertation

Date(s) :

A partir de mai 2017 : accompagnement C.A.U.E sur la restructuration des espaces publics du centre-bourg jusqu'au recrutement du concepteur et le dessin de l'esquisse ;

Mai à décembre 2019 : démarche FENICS avec diagnostic partagé + plan guide (arrêt pendant ce temps-là du projet des espaces publics centraux) ;

2020 : reprise du projet des espaces publics centraux et prise en compte par le concepteur des éléments ressortis de la concertation ;

Depuis 2021 : accompagnement C.A.U.E pour les projets des hangars et du jardin du lavoir, ressortis de la concertation.

Présentation : Mise en place d'une démarche de concertation (FENICS) pour élaborer avec les habitants un diagnostic partagé puis un plan d'actions à court, moyen et long termes. La concertation se prolonge dans l'accompagnement du C.A.U.E pour les projets des hangars et du jardin du lavoir.

Partenaires : Commune de Sauveterre-de-Béarn, Démarche FENICS : Etat, Département 64, AUDAP (Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées), EPFL, ADT

Publics cibles : les habitants de Sauveterre-de-Béarn, commerçants, membres des associations, élus...

Diffusion :

DémarcheFENICS:<http://test.le64.fr/developpement/developpement-territorial/fenics.html>

Développement : Démarche FENICS sur 8 communes du 64

Moyens CAUE mobilisés : Accompagnement long pour le projet des espaces publics, partenaire « expert » pendant la Démarche FENICS puis accompagnement long dans la continuité pour les projets des hangars et du jardin du lavoir.

Moyens externes :

Pour le projet des espaces publics : concepteur architecte-paysagiste-urbaniste ;

Pour la démarche FENICS : le Département, l'Etat, les autres partenaires « experts », montage vidéo ;

Pour le projet des hangars : architecte pour permettre urbanisme transitoire ;

Pour le jardin du lavoir : paysagiste-concepteur.

Contact CAUE :

Arnaud Grenouilleau : 05 33 64 00 62 – a.grenouilleau@caue64.fr

Antoine Laval : 05 59 46 52 61 – a.laval@caue64.fr

Maire de Sauveterre-de-Béarn : Jean Labour – mairie : 05 59 38 50 17 accueil.mairie@sauveterre-de-bearn.fr



Informations complémentaires internes au réseau des CAUE

- Proposition libre de sujets de réflexion (pour nourrir les échanges des ateliers) :

Echelle de commune et concertation (centralité PVD vs très petit village), importance de la concertation pour un projet partagé et soutenu, implication des habitants qui peut être très variable selon les communes, arbitrer sur la nécessité de faire appel à un concepteur (quand un groupe d'habitants s'est saisi d'un projet sur un espace communal et voudrait tout faire en autonomie).

- Précisions complémentaires :

Les élus souhaitaient informer les habitants une fois le concepteur choisi et le projet esquissé, mais pas les associer à la définition des besoins et du programme. Le groupe de travail était donc constitué d'une dizaine d'élus. C'est par la démarche FENICS, à laquelle le maire, également président de la CC Béarn des Gaves, avait postulé, pour aborder les sujets communaux dans leur diversité (tourisme, économie, logement vacant...), que les discussions sur les espaces publics du centre-bourg sont ressorties comme essentiel. Finalement le Maire a décidé une mise en pause du projet et un questionnement sur le diagnostic, car l'Esquisse était en cours à ce moment-là. Quelques tensions étaient apparues avec les voix divergentes de l'opposition, et des controverses sur le projet, à moins d'un an des élections municipales.

- Difficultés / Bénéfices :

- (-) Eprouvant car les choses ne se sont pas faites dans l'ordre concernant le projet des espaces publics centraux, la concertation est arrivée tard et de manière « non-officielle » dans un 1^{er} temps.
- (+) De nombreux habitants se sont vraiment investis dans la démarche FENICS et continuent à porter des projets qui ont découlé de ce temps de concertation.
- (+) Meilleure ambiance dans le village, le maire qui avait porté à l'origine le projet des espaces publics centraux a été réélu.
- (-) Dans certaines communes la démarche FENICS n'a pas aussi bien fonctionné et est restée sans suite.

- Outils / méthodes / moyens développés / mobilisés :

Présence du concepteur sélectionné, pour le projet des espaces publics centraux, sur 2 permanences au marché de Sauveterre-de-Béarn. Un stand est créé avec des panneaux présentant le projet, les élus qui l'ont porté sont également présents. Il s'agit d'expliquer le projet, de le sortir de la mairie, de le partager. Les habitants peuvent aussi venir coller des post-it avec leurs remarques. L'idée est de rattraper le coup, d'associer enfin véritablement les habitants au projet et de donner de l'information objective car la liste d'opposition qui se constitue véhicule de fausses informations sur le projet.

Pour FENICS : diagnostic en marchant, animation ateliers avec « experts » et en autonomie pour les habitants. C.A.U.E toujours présent et investi a permis d'assurer une continuité entre la démarche FENICS et la suite des projets (hangars et jardin du lavoir).

Jardin du lavoir : réunion de concertation avec les habitants lors de la phase programmation, une autre est prévue autour de l'esquisse du projet, chantier participatif envisagé.

Les hangars : questionnaires, réunion de concertation avec les associations du village, concertation qui se poursuivra lors de la programmation et pour la suite du projet.

- Qu'as-t-on appris ?

Les élus-de-Sauveterre de Béarn n'ont plus peur de faire de la concertation, ils sont aujourd'hui convaincus qu'on peut et même qu'il faut faire avec les habitants. Les habitants sont toujours associés aux nouveaux projets.

- Comment poursuivre ?

Aujourd'hui le projet des espaces publics du centre-bourg est terminé (réalisé).

De l'urbanisme transitoire prend place dans les hangars, permettant en même temps de faire vivre ce lieu emblématique de la commune, et important au regard des habitants, et de tester des choses avant de finaliser le programme pour le projet final.

Un paysagiste concepteur a été recruté pour le jardin du lavoir, il travaille avec le groupe d'habitants investis et une partie des réalisations sera faite en chantier participatif.